

# PARLONS EAU

La responsabilité de la purification et de la distribution de l'eau incombe à la Ville d'Ottawa. La Ville fournit à ses résidents une eau potable de grande qualité de façon efficace par rapport au coût. Le système d'approvisionnement en eau d'Ottawa est un des plus importants réseaux d'aqueducs en Ontario à être géré par une administration unique et il dessert en eau près de 750 000 clients.

## LA PRÉSENCE DE PLOMB DANS L'EAU POTABLE

### Quelle est la quantité acceptable de plomb dans l'eau potable?

Santé Canada a établi la teneur en plomb maximale acceptable dans l'eau potable à 10 parties par milliard dans un échantillon d'eau courante. Cette ligne directrice a été élaborée afin de protéger la population la plus à risque, c'est-à-dire les bébés et les jeunes enfants.

*Nota : Une partie par milliard est comparable à une seconde en 32 ans ou 1¢ sur 10 000 000 \$.*

### Pourquoi se servir d'un échantillon d'eau courante pour déterminer la qualité acceptable de plomb?

Les échantillons d'eau courante fournissent une meilleure appréciation de la qualité générale de l'eau de consommation et montrent la quantité normale de plomb que nous absorbons en buvant de l'eau potable.

### Quels sont les niveaux actuels de plomb dans le réseau de distribution d'eau potable de la Ville d'Ottawa ?

La teneur en plomb de l'eau de la Ville est très faible. En fait, le plomb contenu dans l'eau est à un niveau généralement indétectable (inférieur à 0,5 parties par milliard), lequel, par conséquent, répond parfaitement aux normes établies en ce sens.

### Devrais-je m'inquiéter de la présence de plomb dans mon eau?

Les effets sur la santé dus à une exposition au plomb sont plus grands pour les enfants à naître, les bébés et les enfants. Le plomb peut provenir de plusieurs sources, y compris les aliments, la poussière, le sol, certains produits de peinture et l'eau potable. L'exposition au plomb par l'eau potable est minime.

### Comment le plomb pourrait-il se retrouver dans mon eau potable?

L'eau potable de la Ville ne contient presque pas de plomb. L'eau potable fournie par la Ville est essentiellement exempte de plomb. La présence de plomb dans l'eau est due soit aux branchements faits de plomb ou aux brasures qui en contiennent. Les résidences les plus anciennes, en particulier celles construites avant 1955, ont souvent des branchements d'eau faits de plomb. La plomberie de celles datant du milieu ou de la fin des années 1980 peut avoir été soudée avec une brasure à base de plomb. Sur de longues périodes (plus de six heures), le plomb peut se dissoudre dans l'eau potable accumulée dans la tuyauterie qui en contiendrait.

### Comment puis-je savoir si ma maison est pourvue de branchements d'eau en plomb?

Les maisons construites avant 1955 sont pour la plupart pourvues de branchements d'eau en



plomb. Le plomb et le cuivre ont été utilisés dans la construction des conduites d'eau jusqu'en 1958, après quoi le cuivre est devenu la norme dans l'industrie de la plomberie. Les appareils de plomberie étaient fabriqués de métal à base de plomb jusqu'au milieu des années 1980 où des modifications au Code de plomberie en ont interdit l'utilisation.

### **J'habite une maison dont la construction n'est pas récente. Mon eau est-elle bonne à boire?**

Chaque année, la Ville d'Ottawa effectue des contrôles rigoureux de la qualité de l'eau potable à partir d'échantillons d'eau courante provenant de résidence de la Ville pourvues de branchements d'eau en plomb. Nos contrôles continuent de démontrer que les échantillons répondent à la norme pour l'eau potable. Les personnes habitant des résidences anciennes qui ont des questions concernant la présence de plomb dans l'eau potable peuvent s'adresser à la Ville ou demander une analyse de l'eau du robinet. Communiquez avec le Laboratoire de contrôle de la qualité de l'eau de la Ville au 580-2424, poste 2136, pour obtenir un rendez-vous.

### **Comment puis-je minimiser l'exposition au plomb chez moi?**

De fait, l'eau potable d'Ottawa ne compte pas dépasser les normes établies par Santé Canada. Par contre, les personnes habitant des résidences anciennes peuvent réduire considérablement leur absorption de plomb en suivant tout simplement les conseils suivants :

- Toujours utiliser de l'eau froide et fraîche pour boire, cuisiner, préparer les laits maternisés et les boissons.

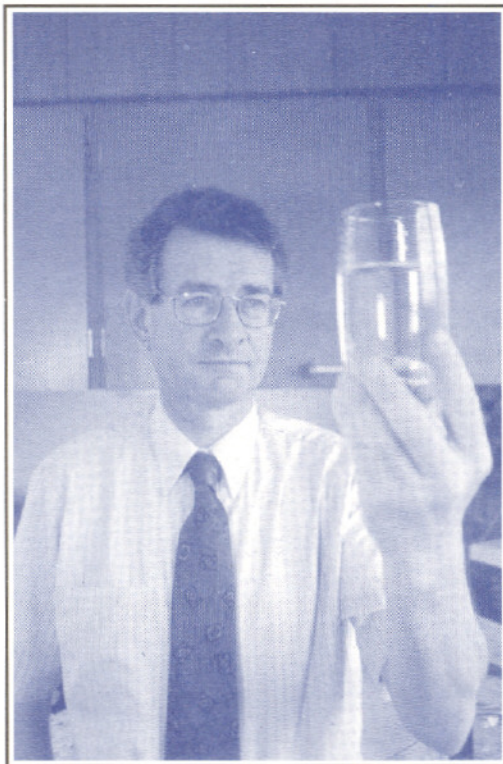
- Ne pas boire d'eau qui est restée dans les conduites plus de six heures. Pour libérer vos conduites de l'eau stagnante, laissez couler l'eau environ une minute ou jusqu'à temps qu'elle soit froide au toucher. L'eau stagnante peut servir à d'autres tâches, comme l'arrosage des plantes ou le nettoyage de la maison.
- Tirer la chasse d'eau, vous laver les mains ou prendre une douche suffit amplement à faire circuler l'eau stagnante dans vos conduites chaque matin.

### **Que puis-je faire d'autre pour minimiser mon exposition au plomb?**

- Ne vous servez pas de plats de céramique provenant de pays étrangers pour faire chauffer de l'eau ou ranger des aliments sauf si vous savez qu'ils ne contiennent pas de plomb.
- Ne conservez pas vos boissons dans des contenants en cristal de plomb.
- Si vous êtes en contact avec du plomb à votre travail, prenez une douche, changez vos vêtements et vos chaussures et lavez vos vêtements de travail séparément.
- Certains loisirs, comme la remise à neuf de meubles, l'assemblage de modèles réduits et le travail avec des métaux ou le vitrail, peuvent comporter des risques, car ils peuvent vous mettre en contact avec du plomb.
- Les peintures extérieures ne doivent pas être utilisées à l'intérieur, car elles peuvent contenir du plomb.

### **Les systèmes de traitement de l'eau à domicile peuvent-ils contribuer à éliminer le plomb?**

Certains appareils domestiques de traitement de l'eau, comme les filtres au charbon, les systèmes d'épuration de l'eau par osmose inverse et les appareils de distillation, peuvent en effet éliminer le plomb dissous dans l'eau. Parfois très coûteux, ces systèmes nécessitent un entretien régulier pour fonctionner adéquatement. Un système encrassé peut favoriser le développement de bactéries et entraîner l'apparition d'autres problèmes reliés à la qualité de l'eau. Veuillez consulter la feuille d'information intitulée : Les systèmes de traitement de l'eau à domicile de la Ville.



Les personnes habitant des résidences anciennes qui ont des questions concernant la présence de plomb dans l'eau potable peuvent s'adresser à la Ville ou demander une analyse de l'eau de leur robinet.

### **L'eau embouteillée peut-elle contenir du plomb?**

Oui. L'eau embouteillée peut aussi contenir du plomb. Lisez l'étiquette pour vérifier si l'eau en contient. De plus, l'eau en bouteille peut coûter 100 fois plus cher que l'eau du robinet.

### **Que fait la Ville pour diminuer les risques de contamination par le plomb?**

Le processus de traitement de l'eau adopté par la Ville d'Ottawa comprend l'équilibrage du pH qui diminue la corrosion des canalisations d'eau et réduit la quantité de plomb pouvant se dissoudre dans l'eau potable. La Ville, grâce à son programme annuel de remplacement des conduites principales, remplace certaines parties des branchements d'eau municipaux. Elle fournit de l'information concernant le plomb et l'eau potable aux propriétaires des résidences les plus anciennes situées dans les rues où ont lieu un remplacement de la conduite principale. Ceux-ci peuvent ainsi profiter de l'occasion pour remplacer en même temps la partie du branchement leur appartenant.

La Ville procède également à des contrôles rigoureux afin de s'assurer que l'eau consommée par ses citoyens est conforme aux normes et lignes directrices de qualité de l'eau potable.

### **À qui puis-je m'adresser si j'ai des questions concernant la qualité de l'eau?**

Communiquez avec la Ligne d'information sur la qualité de l'eau de la Ville au 580-2424, poste 22136. Notre personnel sera heureux de répondre à toutes vos questions. Vous trouverez également plus de renseignements sur la qualité de l'eau, dont les Rapports sur la qualité de l'eau potable trimestriels et annuels sur notre site Web à [ottawa.ca/eau](http://ottawa.ca/eau)



**Où puis-je obtenir plus de renseignements au sujet de l'eau potable d'Ottawa?  
Vous pouvez contacter :**

Centre d'appels 24 heures, Ville d'Ottawa	580-2400
Laboratoire de contrôle de la qualité potable, Usine de purification de l'eau de Britannia <a href="http://ottawa.ca/eau">ottawa.ca/eau</a>	580-2424, poste 22136
Objectifs relatifs à la qualité de l'eau potable, ministère de l'Environnement de l'Ontario <a href="http://www.ene.gov.on.ca/water">www.ene.gov.on.ca/water</a>	(800) 565-4926
Recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada, Santé Canada <a href="http://www.hc-sc.gc.ca">www.hc-sc.gc.ca</a>	952-2594
Ministère de l'Environnement de l'Ontario (bureau local) <a href="http://www.ene.gov.on.ca/water">www.ene.gov.on.ca/water</a>	521-3450
Service de la santé publique, Ville d'Ottawa <a href="http://ottawa.ca">ottawa.ca</a>	722-2200
Demandes de renseignements sur la qualité de l'eau des puits individuels, Service de la santé publique	722-2200
Laboratoire de contrôle de la qualité de l'eau des puits individuels, ministère de la Santé de l'Ontario	736-6800
Lecture des compteurs d'eau, inscription des résultats, 24 heures, Ville d'Ottawa	560-1340
Visites guidées de l'Usine de purification de l'eau de Britannia, Ville d'Ottawa	580-2424, poste 22134
Demandes de renseignements au sujet des comptes d'eau, Ville d'Ottawa	560-2080
Ligne de renseignements de l'eau potable (renseignements généraux préenregistrés), Ville d'Ottawa	560-6089
Urgences relatives à l'eau, service 24 heures, Ville d'Ottawa	580-2400
Information sur l'économie de l'eau, Ville d'Ottawa	560-6089

**Où vous pouvez visiter le site Web de la Ville à [ottawa.ca/eau](http://ottawa.ca/eau)**



**Saviez-vous que...**

*La Ville traite chaque jour, en moyenne,  
338 millions de litres d'eau potable?  
Soit l'équivalent de la quantité d'eau contenue  
dans 5 000 piscines d'arrière-cour.*